

CARACTÉRISTIQUES ÉCOLOGIQUES DU SITE

En Sarthe, c'est le site Natura 2000 le plus riche en habitats et en espèces d'intérêt communautaire, avec 20 habitats naturels d'intérêt communautaire dont 4 prioritaires (Tourbières hautes actives et boisées, marais calcaires et forêts alluviales) et 35 espèces d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires (l'Ecaille chinée et le Pique prune).



• Les différents milieux naturels du site

Le site est composé à 80% d'habitats forestiers. Ces forêts jouent un rôle capital pour l'accueil des chauves-souris, notamment en forêt domaniale de Bercé.

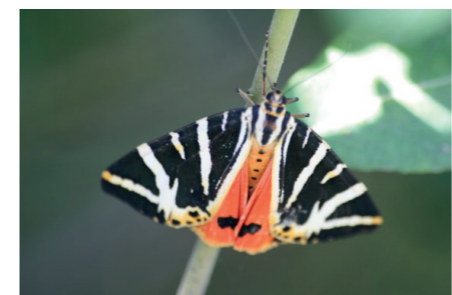
Ce qui fait l'originalité de ce site, c'est la présence de nombreux habitats liés aux zones humides qui peuvent être aussi bien de milieux forestiers ou de milieux ouverts comme les prairies.

Des cavités sont également prises en compte sur ce site Natura 2000, leur enjeu est très fort puisqu'elles hébergent de nombreux individus de chauves-souris en période d'hivernation.

Présentation d'un habitat d'intérêt communautaire, la forêt alluviale : Peuplement dominé par l'Aulne glutineux et le Frêne élevé. Habitat présent sur les zones de crues régulières et sur les sols riches en sédiments (alluvions). Cet habitat a fortement régressé du fait des aménagements urbains.



Il joue cependant un rôle fondamental dans la fixation des berges, sur le plan paysager et il est l'interface entre les milieux aquatiques et terrestres.



• Les différentes espèces du site

Le site regroupe une grande diversité d'espèces et de groupes taxonomiques. En effet, on y retrouve de la flore, des oiseaux, des mammifères, des amphibiens, des reptiles, mais aussi des poissons, des crustacés, des papillons et des coléoptères.

Présentation d'une espèce d'intérêt communautaire, l'Ecaille chinée : papillon d'une envergure de 23 à 29 mm. L'Ecaille chinée fréquente les milieux humides où sa chenille se nourrit de plusieurs types de feuilles. Elle se rencontre dans une grande partie de la France.

• Les fiches actions

6 FICHES ACTIONS EN FAVEUR DES MILIEUX HUMIDES

- Restauration d'un réseau de mares,
- Elimination ou limitation d'espèces invasives,
- Gestion des ouvrages hydrauliques,
- Effacement ou aménagement d'ouvrages hydrauliques,
- Restauration de la diversité des cours d'eau et leur dynamique érosive,
- Gestion des berges des cours d'eau et de la ripisylve.

3 FICHES EN FAVEUR DES FORÊTS

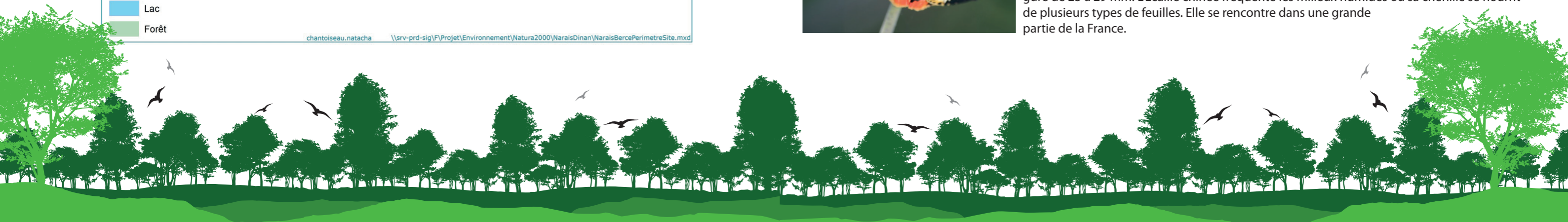
- Amélioration de la structure des peuplements forestiers en particulier les forêts alluviales,
- Marquage, abattage ou taille des arbres en vue de la restauration des zones humides forestières,
- Constitution d'un réseau de bois sénescents ou à cavités et d'îlots de vieillissement.

4 FICHES EN FAVEUR DES MILIEUX OUVERTS

- Aménagement d'infrastructures routières afin de réduire leur impact,
- Fauche ou pâturage des habitats ouverts,
- Restauration et entretien des habitats ouverts patrimoniaux,
- Préservation des trames écologiques structurant le territoire.

1 FICHE EN FAVEUR DES CHAUVES-SOURIS

- Protection des gîtes à chiroptères.



• Natura 2000 en quelques mots

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Natura 2000 est un réseau de sites mis en place en Europe pour préserver les espèces et les milieux naturels, tout en considérant les activités humaines (économiques, agricoles, de loisirs...).

Le réseau Natura 2000 est issu de deux directives européennes :

- La Directive Oiseaux (de 1979)
- La Directive Habitats Faune Flore (de 1992)

Chaque site Natura 2000 est désigné par un état membre de l'Union Européenne sur la base de l'une ou l'autre des deux directives. Ce réseau permet de préserver des es-

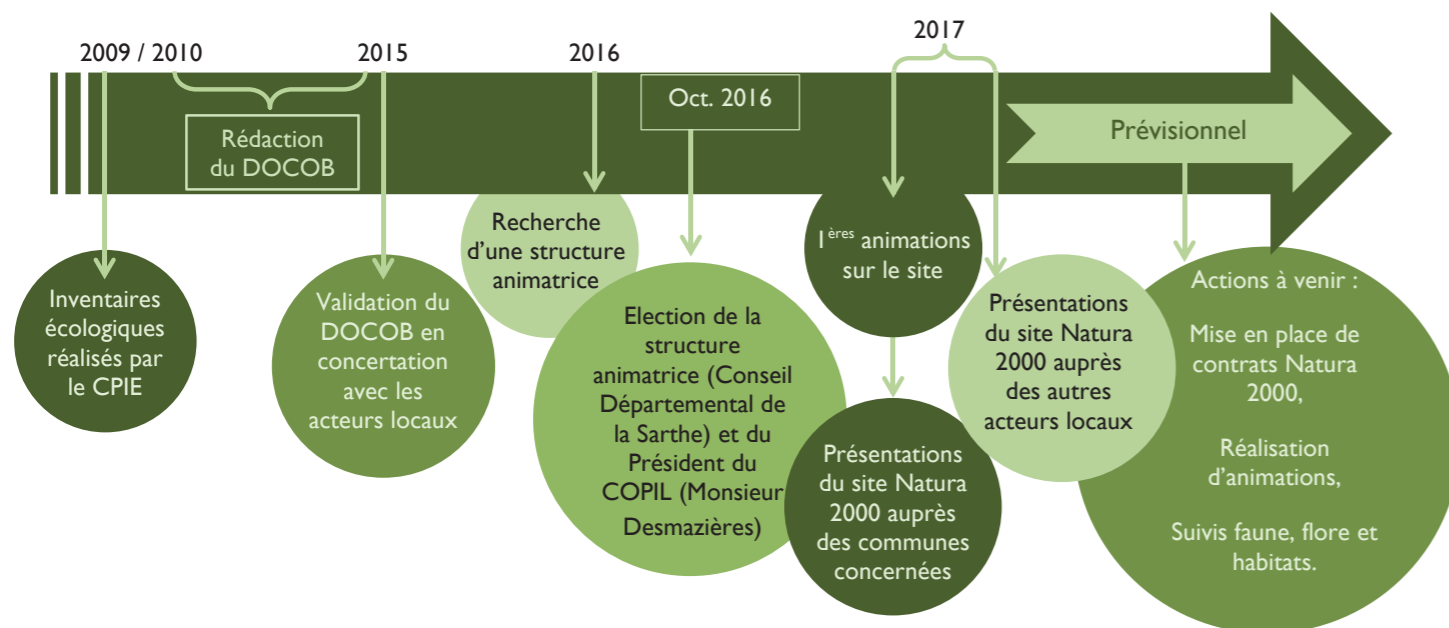
pèces ou des milieux naturels qui sont menacés de disparition ou rares à l'échelle européenne.

Pour chaque site Natura 2000, il existe un comité de pilotage qui valide un document de gestion (DOCOB). Ce document propose des outils et des moyens aux personnes vivant sur le site qui acceptent, sur la base du volontariat, de s'engager à préserver ces espèces ou ces habitats.

Les sites Natura 2000 :

- 26 000 sites en Europe,
- 1 758 sites en France,
- 12 sites en Sarthe

Comment fonctionne un site Natura 2000 ?



BESOIN DE PLUS D'INFORMATIONS ?

Conseil départemental de la Sarthe
Pierre Louis Chevreau
Tél. : 02 43 54 73 61
Courriel : pierre-louis.chevreau@sarthe.fr
Site : www.sarthe.fr



VALLÉE DU NARAIS

NATURA 2000

Lettre | n°1
FÉVRIER 2018



« VALLÉE DU NARAIS, FORÊT DE BERCÉ, RUISSEAU DU DINAN »

J'ai accepté de prendre la présidence du site « Vallée du Narais, forêt de Bercé, ruisseau du Dinan » pour apporter mon soutien à la protection d'une biodiversité qui puisse rimer avec une gestion partagée. Nous devons tous prendre conscience qu'à notre époque nous devons avoir un raisonnement empreint de bon sens qui n'oppose pas systématiquement développement économique et protection écologique. Nous avons 2 responsabilités majeures envers nos enfants. Celle de leur permettre de trouver un emploi au sein d'une entreprise et celle de leur conserver un patrimoine nature devenu bien trop fragile. C'est donc avec force et conviction que je me suis engagé auprès des professionnels du département et des membres du comité de pilotage à résoudre les problèmes remontés (assèchement d'étangs, éolienne en zone Natura 2000...) et à mettre en œuvre, avec tous les professionnels concernés, les actions qui renforceront la protection de notre patrimoine nature dans les zones Natura 2000.

PATRICK DESMAZIÈRES

Conseiller départemental du canton de Changé

Le Conseil départemental de la Sarthe a été missionné par le Préfet de la Sarthe pour assurer l'animation du site Natura 2000 « Vallée du Narais, forêt de Bercé, ruisseau du Dinan ». Pour chaque site Natura 2000, il existe un document de gestion spécifique appelé DOCOB (document d'objectif). Le contenu de celui-ci indique les caractéristiques du site, les espèces ou habitats d'intérêt communautaire, les enjeux et les objectifs à atteindre, et enfin les actions à mettre en place sous forme de « fiches actions ». Ce DOCOB est téléchargeable sur www.sarthe.gouv.fr/IMG/pdf/DOCOB_Vallee_du_Narais_VF.pdf

La structure animatrice doit proposer des actions de sensibilisation, de gestion des milieux favorables aux espèces et habitats d'intérêt communautaire. Il est également nécessaire d'assurer un suivi scientifique régulier afin de mieux connaître les caractéristiques écologiques du site et de mesurer la pertinence des actions de gestion mises en place.

Ce site couvre 4 551 hectares sur un axe nord-sud d'environ 30 km de Saint-Mars-la-Brière à Flée. Il concerne la Vallée du Narais et du Dinan avec leurs milieux associés mais également quelques parcelles de la forêt de Bercé.

16 communes sont concernées par ce site avec des surfaces respectives très variables.



www.sarthe.fr